

Conduire l'entretien professionnel et l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel

Parcours concourant au développement des compétences
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Objectif professionnel visé :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé les compétences techniques et comportementales afin de réussir la préparation, la conduite, le suivi des entretiens professionnels et des états des lieux récapitulatifs, dans le respect de l'article L. 6315-1 du Code du Travail issu de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Objectifs d'apprentissage :

- Citer les principaux points des articles de loi et décrets en lien avec l'évolution professionnelle
- Utiliser les techniques et s'outiller pour préparer, conduire et assurer le suivi des entretiens professionnels et des états des lieux récapitulatifs
- Travailler sa posture de conseil en évolution professionnelle
- Distinguer les principaux dispositifs d'accompagnement de salariés en évolution professionnelle internes et externes et les modalités de réalisation

Contenu de l'action de formation :

Jour 1 :

- Pourquoi et comment intervenir en conseil en évolution professionnelle au sein d'une organisation, avantages pour le salarié et l'entreprise, imbrication dans la démarche GPEC
- Les textes de références mentionnant l'entretien professionnel et les obligations en lien : articles de loi et décrets depuis 2014.
- Distinguer l'entretien professionnel des autres types d'entretien
- Les outils RH nécessaires au bon déroulement de l'entretien professionnel et de l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel

Jour 2 :

- Préparer et conduire les entretiens professionnels et les états des lieux récapitulatifs : étapes, utilisation des outils, posture adaptée
- Exploiter et assurer le suivi des entretiens professionnels et des états des lieux récapitulatifs
- Accompagner le salarié dans son plan de développement de compétences et son projet professionnel : dispositifs en interne et dispositif en externe

Aboréal et la formation en 2021

- 77 stagiaires
- 6 sessions de formation
- 229 jours de formation animés
- Avis Google 5/5

Pré-requis :

- La personne évolue déjà dans la fonction RH ou s'apprête à occuper des fonctions RH, notamment dans l'accompagnement en évolution professionnelle des salariés ou collaborateurs
- Un positionnement individuel des stagiaires est réalisé par questionnaire en amont de la formation

Modalités de l'action de formation :

Modalités :

- Action réalisable en présentiel
- Action réalisée en distanciel
- Formation mixte/hybride
- Action réalisable en inter entreprises
- Action réalisable en intra entreprise

Durée : 2 journées, soit 14 heures.

Lieu de formation :

Inter entreprises : dans les locaux d'Aboréal au 29 bis Avenue de la Gare 29000 Quimper

Intra entreprise : Dans les locaux d'Aboréal ou dans vos locaux (à définir ensemble)

Public visé : dirigeant, adjoint de direction, responsable des ressources humaines, manager et tout professionnel amené à exercer des conseils en évolution professionnelle au sein d'une organisation.

A l'attention des personnes en situation de handicap :

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement au 02 98 59 12 80.

Délai d'accès à la formation : 15 jours minimum en intra-entreprise et 1 mois minimum en inter-entreprise

Coût de l'action de formation :

Voir notre proposition de convention de formation professionnelle réalisée sur mesure et fournie en net de TVA.

La tarification dépendra du nombre de participants, de la durée de la formation, d'éventuels coûts liés à des outils utilisés pendant la formation.

Formatrice :

La consultante formatrice Edith Blouët assurera votre formation.

- eblouet@aboreal.bzh
- ☎ 07 81 85 21 90



Conduire l'entretien professionnel et l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel

Parcours concourant au développement des compétences
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Formation animée de manière dynamique et participative dans le respect et la bienveillance
- Alternance d'apports méthodologiques, mises en situations, exercices, études de cas, training
- Alternance de moyens d'évaluation des acquis, de résolution de cas pratiques, d'outillage simple et de construction d'outils adaptés
- Document de synthèse et livret pédagogique

Modalités d'évaluation :

- Un positionnement individuel de chaque stagiaire en amont de la formation par questionnaire
- Des exercices seront réalisés en continu durant la formation
- Un auto positionnement par le stagiaire de son niveau d'atteinte des objectifs fixés est réalisé à la fin
- Un certificat de réalisation sera fourni à chaque stagiaire et/ou commanditaire
- Un suivi à distance selon les besoins accompagne cette démarche dans les trois mois
- Une évaluation à froid est faite avec le commanditaire si différent

Engagement qualité d'Aboréal :

L'organisme prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Le consultant formateur applique la charte qualité définie par ABORÉAL qui est fournie aux stagiaires.

L'intervenante est spécialisée en Formation des Adultes (copies des diplômes et références clients sur simple demande).

Application du RGPD par Aboréal :

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents, vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par Aboréal le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail individualisé en précisant vos attentes : contact@aboreal.bzh

Respect des normes sanitaires et d'hygiène en vigueur liées au Covid 19 :

Compte tenu du respect des conditions sanitaires en vigueur, nous vous demandons de venir en formation exceptionnellement avec deux masques, votre bouteille d'eau et vos propres documents de prise de notes et à consulter en lien avec la visée de la certification. Nous vous encourageons aussi à apporter votre propre repas si vous souhaitez déjeuner dans une salle distincte sur le site de formation en tenant compte des mesures de distanciation.

Documents contractuels fournis :

Toutes les actions de formations dispensées font l'objet d'une convention de formation car elles sont dispensées à des structures et non à des particuliers.

Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de l'action de formation, du règlement intérieur de la formation et de l'attestation d'informations préalable à l'inscription du stagiaire.